

Taxe d'accise—Loi

J'ai mentionné plus tôt que la confédération coûte cher et qu'il faut partager également les coûts ainsi que les avantages de l'édification de notre grand pays. Dans Skeena, nous acceptons ce principe et nous ne nous opposons pas à partager les coûts du programme de subventions du pétrole ni aucun des autres éléments visant à raffermir l'unité nationale et qui sont essentiels à l'avenir du Canada.

A mon avis, trop de députés, de tous les côtés de la Chambre, pleins de complaisance et de suffisance, représentent dans cette assemblée leurs circonscriptions urbaines tranquilles et cossues, se plaignent de mesures comme la taxe d'accise, mais oublient totalement que, dans certaines régions du Canada, les installations et les services qu'ils tiennent pour acquis n'existent pas encore. Ils oublient que les mines qui produisent les métaux nécessaires aux usines de construction d'automobiles ne s'exploitent pas seules, que les arbres de nos immenses forêts ne s'abattent pas seuls, que les poissons ne bondissent pas de l'océan pour se jeter dans de petites boîtes de conserve, propres et attirantes, prêtes à s'empiler sur les rayons de l'épicerie de Scarborough.

Monsieur l'Orateur, il faut des gens pour faire tout cela—des Canadiens, qui habitent dans ma circonscription de Skeena, mais également dans d'autres circonscriptions du Grand et moyen nord d'un bout à l'autre du Canada, qui font leur travail, qui vivent privés des services sociaux, récréatifs, culturels ou médicaux qui pour les citoyens aisés au Sud du pays relèvent du strict nécessaire.

Mardi dernier a été un jour particulièrement important dans ma ville natale de Prince Rupert. Une petite cérémonie a eu lieu pour fêter l'ouverture d'une nouvelle clinique dentaire. Pourquoi cette journée était-elle si exceptionnelle? Parce que cette ville de 20,000 habitants a maintenant trois dentistes au lieu de deux et que chacun d'entre eux n'a plus que 6,000 patients, au lieu de 9,000.

Je le répète, mes mandants acceptent cette taxe d'accise comme une nécessité, ils la considèrent comme le prix à payer pour maintenir l'unité du Canada. Mais ils commencent aussi à se demander quand on tiendra compte d'eux. Les habitants du Nord aimeraient que leurs régions reçoivent une aide plus importante.

Le prix élevé de l'essence n'est pas une nouveauté pour nous. Je me souviens qu'une Commission royale d'enquête sur le prix de l'essence a été constituée en Colombie-Britannique en 1964 et que le prix moyen de l'essence ordinaire à Vancouver était alors de 39.9c. le gallon. A Prince Rupert, il était de 49.4c. le gallon. Aujourd'hui le prix moyen de l'essence ordinaire à Vancouver est de 71.9c. le gallon. Il est de 84.9c. le gallon à Prince Rupert; de 86.9c. à Terrace et dans la vallée de la Bulkley; je le répète, à Dease Lake, j'ai payé \$1.03.9 le gallon d'essence ordinaire.

Ce que mes électeurs aimeraient savoir, monsieur l'Orateur, c'est pourquoi l'essence coûte tellement plus cher dans notre région. Lorsqu'on enlève la nouvelle taxe d'accise de 10c., les autres taxes d'accise fédérales de 3.2c. et la taxe routière provinciale de 17c. sur chaque gallon d'essence ordinaire, le prix est de 41.7c. le gallon à Vancouver et de 56.7c. à Burns Lake, soit 36 p. 100 de plus que dans le reste du pays. Et cet argent ne reste pas à Burns Lake; il va à Vancouver, à Calgary ou à Houston, au Texas.

Mes électeurs ne s'opposent pas à payer 10c. le gallon pour que les Canadiens qui dépendent du pétrole importé paient un prix raisonnable pour l'essence. Cependant, ils sont un peu moins enthousiastes lorsqu'il s'agit de subventionner les sociétés pétrolières multinationales qui ne

jurent que par la concurrence tant qu'elles peuvent fixer le prix le plus élevé que le consommateur est prêt à payer.

En 1963, le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique avait accepté qu'une Commission royale fasse enquête sur la structure des prix de l'essence en Colombie-Britannique. Comme la plupart des études semblables menées par cette administration, cette étude visait surtout à permettre au gouvernement d'étouffer une question politique trop contestée et on fit peu de cas des recommandations de la Commission. Cependant, le rapport de la Commission contient des renseignements très intéressants, comme la conclusion du commissaire, le juge William Morrow, selon lequel: «la majoration actuelle très élevée des prix de détail dans certaines régions est injuste», et sa déclaration selon laquelle: «les chiffres révèlent que dans certains centres de la Colombie-Britannique, comme Prince Rupert, les ventes moyennes par station-service sont à peine inférieures à celles du Vancouver métropolitain. C'est un fait important, puisque les grandes sociétés pétrolières ont indiqué que la majoration élevée du prix de détail dans les centres éloignés provenait en partie de la quantité moindre d'essence vendue par les stations-service de ces centres par rapport à ceux du sud de la province.»

Le commissaire avait en outre indiqué que selon les chiffres des sociétés pétrolières, seulement 2.58c. de l'écart de 9.4c. le gallon d'essence ordinaire entre Vancouver et Prince Rupert en 1964 étaient imputables aux frais de transport. En 1964, on payait 6.82c. le gallon de trop et l'on paie encore trop, monsieur l'Orateur, et mes électeurs de Skeena n'en profitent certainement pas. J'espère seulement que sous peu, les députés d'en face cesseront de se cacher la tête dans le sable pendant assez longtemps pour nous permettre d'adopter la première étape de la loi sur la concurrence et permettre au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) d'examiner de près ce genre de situations.

• (2100)

Quel est le rapport avec la taxe d'accise? Le rapport est étroit, comme les députés du Sud privilégié le constateront. En me documentant pour mon discours aujourd'hui, j'ai parlé longuement avec une personne de ma circonscription, M. Cyril Shelford, qui a fait partie du cabinet de l'ancien gouvernement créditiste de la Colombie-Britannique et qui a, pendant bien des années, lutté contre les injustices des prix de l'essence que nous, dans le Nord, devons payer; cet homme a aussi été l'objet de deux enquêtes parce qu'on le soupçonnait d'être communiste pour avoir dit ce que je dis maintenant. Il est créditiste et comme le député de Prince George-Peace River (M. Oberle) vous le dira, monsieur l'Orateur, un créditiste est juste un peu plus à droite que lui.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Le chef des autruches vient d'entrer.

Mme Campagnolo: Ce mandant m'a fourni une masse de renseignements sur le sujet, de même que bien d'autres personnes de tous les coins de ma circonscription à qui j'ai parlé. Rien peut-être ne résume mieux leur pensée que cet extrait d'une lettre que j'ai reçue de M. Hank Hoornborg qui, soit dit en passant, ne pourrait jamais être qualifié de gauchiste car il est président d'une organisation conservatrice locale et de la Chambre de commerce de Houston. M. Hoornborg dit: